

Coordination des Associations socioprofessionnelles et de la Jeunesse du Tuy

Association des techniciens industriels, Groupement des mécaniciens deux roues, Groupement des maçons, Groupement des briquetiers, Groupement des Menuisiers, Groupement Textile et habillement, Groupement des soudeurs, Groupement hygiène et alimentation, Groupement peau et cuir, Groupement des éleveurs, Groupement des Commerçants, Groupement des Chauffeurs, Groupement des Mécaniciens Autos, ADIAH, AEBTP / Tuy, CVD secteur 1, CVD Secteur 2, CVD Secteur 3, CVD Secteur 4, CVD Secteur 5, ODJ/Tuy, Groupement des Maraichers, Groupement des orpailleurs, Groupement des tapissiers, Groupement des pêcheurs, Groupement des vulgarisateurs, Groupement des bouchers, OTRAF, Club des Communicateurs du Tuy.....

Mémorandum des Corps socioprofessionnel et de la Jeunesse du Tuy, Houndé le 11 février 2017

*A Monsieur le Ministre de l'énergie, des mines et des carrières,
A Monsieur le Gouverneur de la Région des Hauts-Bassins,
A Madame le Haut-commissaire de la Province du Tuy,
A Monsieur le Maire de la Commune Urbaine de Houndé,
Aux autorités coutumières et religieuses,
Au DG de la Mine Houndé Gold Operation,
A la population du Tuy, à celle de Houndé,*

La Coordination des Corps socioprofessionnels, des associations et mouvements de la jeunesse du Tuy, part ma voix salue l'initiative de ce rendez-vous, voulu par la population et accordez par vous, Monsieur le Ministre.

Nous saluons les efforts faits par la mine à l'égard de la population de la Commune. En s'appuyant sur ces acquis salutaires, nous avons recensé des sommes de préoccupations non exhaustives que nous citerons à votre connaissance sans rentrer dans les détails et en espérant une occasion propice pour des débats de fonds.

- La corporation des chauffeurs du Tuy plaident toujours pour un recrutement conséquent de ces membres. Sur 57 chauffeurs recrutés par HGO, 11 sont de Houndé. soit un taux de 19%. Nous n'avons pas connaissance du plan de recrutement des chauffeurs de la Mine et de conducteur d'engins lourds. La transparence dans le recrutement semble obscure pour notre part. Ainsi, il y'a plus d'une quarantaine de jeune de Houndé qui ont subi à leurs frais, autour de 500 000 frs cfa, des formations pour conduire les engins lourds dans les centres de formation dont certains promoteurs sont des employés de la Mine. Monsieur le Ministre, nous avons recensé ces dossiers qui seront transmis incessamment à la Mine pour étude, du moment qu'il y aura d'autres vagues de recrutement dans ce domaine.*
- Les techniciens industriels pensent en ce qui les concerne qu'ils ne bénéficient point d'offres de services pour des prestations, mais sont au courant que ces services sont*

donnés à d'autres entreprises. Ils souhaiteraient le principe de quota, comme l'a été sur les marchés de construction du site de relocalisation de certains affectés.

- *L'inquiétude pour le recrutement des mécaniciens n'est toujours pas éteinte. Sur 14 mécaniciens recrutés par HGO, 2 sont de Houndé. soit un taux de 14%. Non seulement nous avons des réserves sur le nombre exact des mécaniciens recrutés, nous sommes sans voix sur cet état des faits.*
- *L'association des bouchers plaide que le sous-traitant ATS pour la restauration de la Mine, puisse prendre de la viande avec elle. Organisé par Avion Gold, les intentions d'un partenariat étaient presque acquises. Mais jusque-là, les Bouchers n'ont pas eu de commande pour fournir la viande à ATS.*
- *Notre coordination a en son sein un regroupement de jeunes venant d'autres provinces du Burkina, un recrutement véritablement transparent peut amener à ceux qu'ils saisissent leur chance, en exprimant leur compétence. Ce regroupement constate également comme nous, qu'il y a beaucoup de cooptation dans les recrutements.*
- *Les PAP et hors PAP, entendez par là, les personnes affectées par le projet minier qui sont sur une liste, où la mine les informa qu'ils ont 20% dans tout recrutement de personnel non qualifié et semi qualifié. Les jeunes qui ne sont pas sur cette liste, mais qui sont au secteur 5 et Benté, site de la mine se sentent marginaliser à juste raison. Alors il est demandé de part et d'autre de faire un effort pour octroyer un quota dans le recrutement à ces jeunes du secteur 5 et Benté, en rabotant le quota des autres entités au sein du Comité de suivi des recrutements non et semi qualifiés.*
- *Il serait intéressant que la mine fasse et communique la liste de tous les commerçants qui fournissent des marchandises à elle et à ses sous-traitants. Afin que chacun soit situé en terme de bonne communication, pour casser les pieds de dame rumeur.*
- *Le Club des Communicateurs de Houndé souhaitent un accompagnement matériel et financier de la Mine pour la promotion de : une salle de spectacle grand public, une radio communautaire, un festival biennal du TCHAHUN (instrument de musique BWA).....*
- *Prendre en compte les entrepreneurs locaux en bâtiments et travaux publics dans les constructions à venir du moment, qu'ils ont prouvé leur compétence.*
- *Les couturiers veulent une convention écrite de partenariat entre HGO, ses sous-traitants et eux. En plus que chaque commande de HGO en tenue, puisse être notifiée par un « Bon ».*
- *Enfin Monsieur le Ministre, une bagarre musclée, une autre ouverte, si nous ne prenons garde est à l'horizon. Il y a une divergence de fond entre la Mine et nous sur les objectifs du comité de suivi des recrutements des emplois non et semi qualifier. Il ressort qu'en cas de recrutements, la Mine proposera 40% des candidats, et la Commune 25%, la Coordination des femmes 3%, les Corps de métier 12%, les PAP 20%. A notre entendement, le résultat après sélection devrait être la projection orthogonale des propositions. Or la Mine semble en faire une*

compétition entre les quotas. Chose que nous n'approuvons pas. Au demeurant, nous attendons impatiemment, une session du comité pour faire part de notre compréhension. Notre présence dans ce comité n'a de sens que si le quota est compris dans le résultat final des recrutements. Si ce n'est point le cas, nous serons obligé de demander à la mine de prendre cette recommandation en compte avec la plus grande considération et de la plus extrême diligence.

Monsieur le Ministre de l'énergie, des mines et des carrières, nous comptons sur vous dans la résolution de nos préoccupations. En retour nous sommes obligés et nous nous obligeons à suivre et à exécuter vos directives, qui irons, nous en sommes foncièrement certains, dans le sens de la défense des intérêts du peuple burkinabè, comme l'a si bien dit l'article 14 de la constitution du Burkina « les richesses et les ressources naturelles appartiennent au peuple. Elles sont utilisées pour l'amélioration de ses conditions de vie ». Je vous remercie !